



Assemblée générale du 27 octobre 2022

Date inhabituelle, lieu inhabituel, notre assemblée générale s'est tenue cette année non pas en août au Sporting mais à la veille de la Toussaint dans la salle du trinquet à Soorts.

170 personnes ont assisté à la conférence « Sable en mouvement » donnée par **Pierre MAURIAUD**, géologue, qui représentait le [CPIE Littoral basque \(Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement\)](#).

Nous mettrons prochainement la capture de cette conférence en ligne et vous en informerons dès sa publication.

Le procès-verbal de l'assemblée générale qui l'a suivie est retranscrit dans les pages suivantes.



SPSH Côte Sud - Sauvegarde & Perspectives Soorts-Hossegor

Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 octobre 2022

110 membres (un foyer adhérent compte pour un membre) étaient présents et 35 étaient représentés, soit 28 % des 520 membres à jour de leur cotisation.

Les statuts de l'association ne prévoyant pas de quorum l'assemblée peut valablement délibérer.

RAPPORT MORAL

En préambule, le président Gérard Chochoy a rappelé le positionnement de SPSH :

1. nous sommes des **bénévoles indépendants** ;
2. nous œuvrons pour la **préservation et la sauvegarde** de notre commune ;
3. nous engageons des réflexions concernant **l'avenir et les perspectives** de notre commune et abordons par extension et de plus en plus fréquemment certains sujets concernant aussi les communes voisines ;
4. nous renforçons nos ressources humaines pour **construire compétence et expertise** ;
5. nous sommes viscéralement engagés à **protéger l'intérêt général**.

Notre changement de nom (« Société de Propriétaires à Soorts-Hossegor » devenu « Sauvegarde et Perspectives Côte Sud ») décidé lors de l'assemblée générale de 2020 exprime ce positionnement. Le sigle est conservé, l'ouverture à l'intérêt général est affirmé : en quittant le concept réducteur d'association de propriétaires, notre engagement pour la sauvegarde des fondamentaux de notre commune ainsi que notre intérêt à en dessiner les perspectives sont marqués.

Empêchés de nous réunir pendant ces trois dernières années (les assemblées générales de 2020 et 2021 ont été organisées par correspondance), le conseil d'administration a néanmoins constamment œuvré pour garder une relation aussi étroite que possible avec l'ensemble des membres. Gazettes, Flash-Infos et Dossiers ont maintenu le contact : près de 300 pages d'informations ont été publiées.

Nous avons densifié nos programmes de travail au sein des commissions, avec plus ou moins de réussite faute de bénévoles en nombre suffisant. C'est pourquoi nous avons entrepris de renforcer notre conseil d'administration et nos équipes.

Chacune des commissions a la volonté de consacrer une partie de son temps au **projet que nous avons baptisé « Perspectives Soorts-Hossegor »**, dont l'ambition est de réfléchir d'une part à la sociologie et aux modes de vie et d'autre part aux attentes de la population.



La parole fut ensuite donnée aux vice-présidents responsables de commissions, qui ont décrit leurs missions, actions et projets.

Les missions de la commission

- Suivre et agir sur les évolutions hydro-sédimentaires du lac et du port pour retrouver des hauteurs d'eau satisfaisantes et instaurer un entretien régulier grâce à :
 - l'installation d'un dispositif cohérent de mesures ;
 - des moyens techniques pérennes.
- Travailler en lien avec les commissions « Trait de côte » et « Environnement » sur les thématiques communes.

Les réalisations de la commission

- Les nombreux relevés et observations de terrain, le suivi continu de l'évolution de la santé du lac sont à l'origine et ont permis la rédaction de nombreux articles et dossiers destinés prioritairement à nos adhérents et postérieurement à tous les publics : Gazettes, Flash info, le Dossier N° 2 « L'ensablement du lac ».
- SPSH a financé quatre bathymétries successives (2019, 2020, 2021, 2022) réalisées par un géomètre-expert. Elles permettent d'évaluer les volumes de sable entrant et restant dans le lac chaque année et confirment que nous restons sur une tendance moyenne d'environ 15 000 m³/an, ce volume pouvant varier d'une année sur l'autre en fonction des événements marins à forte énergie (houles, tempêtes...).
- Nous avons mobilisé les pouvoirs publics sur nos priorités :
 - à notre demande, plusieurs réunions tenues avec les élus MACS et communaux ont permis de débattre pour que soient entrepris les travaux d'entretien du lac autorisés par arrêté préfectoral en 2018 (MACS voulait les repousser à la fin des travaux de dragage du port...);
 - nous avons obtenu l'accord de MACS pour qu'une 1^{ère} phase d'entretien ait lieu début 2023 ;
 - Obtenu aussi que soit reconnue l'impossibilité d'épandre 20 à 30 000 m³ de sable extraits annuellement ou tous les deux ans sur les trois plages lacustres (elles ne pourraient, au plus, recevoir que 5 000 m³ et une seule fois !);
 - à la suite du constat d'une érosion chronique des plages d'Hossegor, nous avons fait pression sur nos élus pour que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) autorise le ré-engraissement de ces plages (le besoin est estimé à environ 15 000 m³/an) avec du sable réputé « propre » prélevé à l'entrée du lac.

Les projets de la commission

- Se mobiliser pour obtenir l'accord de la DDTM évoqué ci-dessus.
- Assurer la réhabilitation du seuil du pont Notre-Dame et de l'épi-courbe.
- L'arrêté préfectoral actuel arrivant à échéance en mai 2028, participer au projet d'études préalables à l'obtention d'un nouvel arrêté, pour non seulement continuer à entretenir le lac mais aussi mener une opération beaucoup plus conséquente afin d'obtenir des hauteurs d'eau satisfaisantes.
- Rester vigilants quant à la réalisation des engagements.

Un avant-projet étudié par MACS et la mairie nous a récemment été présenté. Il retient les propositions de SPSH concernant la création d'un « sabloduc » qui permettrait d'évacuer le sable extrait du lac vers les plages océanes. Sa réalisation dépend de l'obtention de l'accord de la DDTM pour le ré-engraissement des plages océanes de la commune. Nous suivrons très attentivement ce projet, essentiel pour notre lac.



La multiplicité des sujets relevant de la sécurité et de l'environnement a conduit le conseil d'administration à décider de scinder en deux commissions distinctes l'ensemble des thématiques jusqu'alors réunies dans la seule commission « Sécurité et environnement ».

COMMISSION ENVIRONNEMENT : BERTRAND GAUDEBERT

Les réalisations de la commission

Trois actions spécifiques ont été engagées en 2021 :

- un suivi de l'état sanitaire du lac et de ses sédiments ;
- une initiative d'inventaire du couvert végétal ;
- le suivi détaillé des activités du Sitcom : stratégie, application à la ville de Soorts-Hossegor, situation financière et conséquences.

Les projets de la commission

- Réaliser, avec la commission « Lac et port », un état du lac avant les travaux d'entretien à venir.
- Établir un inventaire du couvert végétal, proposer une stratégie de suivi.
- Identifier, dans le cadre du projet « Perspectives Soorts-Hossegor », trois thèmes de travail à approfondir pour faire face à l'évolution sociologique de la commune.
- Travailler à une évolution de la problématique du traitement des déchets adaptée à Soorts-Hossegor.

COMMISSION SÉCURITÉ : PATRICK BETTAN

Les réalisations de la commission

- Participation au CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Côte Sud) qui réunit différents acteurs de la prévention et du maintien de l'ordre tels que la préfecture, le procureur de la République, la gendarmerie, les polices municipales, les pompiers, les milieux associatifs, etc. afin de préparer la saison touristique puis d'en dresser le bilan.
- Premières étapes d'une étude des caractéristiques sociologiques de la population résidente.
- Rédaction d'un fascicule sur la circulation et la sur-fréquentation des voies partagées.
- Publication d'un article sur les pouvoirs du maire en sa qualité d'officier de police judiciaire.
- ABCdaire et bilan CISPD.

Les projets de la commission

- Amplifier nos efforts sur les thèmes déjà engagés.
- Développer une vision des attentes de la population.
- Initier des études et/ou réflexions pour répondre aux attentes identifiées.
- Des groupes de travail ont été constitués :
 - protection des biens et des personnes ;
 - justice de proximité ;
 - pouvoirs du maire à exercer.
- Développer un nouvel outil de collecte des informations.

COMMISSION URBANISME : FRANÇOIS MASCLE

Les missions de la commission

- Suivre les évolutions de la réglementation.
- Être à l'écoute des difficultés que rencontrent nos adhérents.
- Informer : réglementation, sujets d'actualité (PLUI, arrêté de péril,...).
- Anticiper les évolutions à venir : documenter, étudier, proposer.
- Participer aux commissions sur invitation de la mairie.
- Aider à la mise en œuvre des actions proposées à la mairie.

Les réalisations de la commission

- Analyse et suivi des modifications du PLUi, du SPR (Site Patrimonial Remarquable), du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale).
- Participation à des réunions et commissions municipales, intercommunales.
- Suivi des autorisations d'urbanisme (permis de construire et déclarations préalables).
- Propositions d'évolution de la réglementation.
- Suivi de certains dossiers sensibles.
- Rédaction d'articles à des fins pédagogiques.

Les projets de la commission

Dans le cadre du groupe de travail « Perspectives Urbanisme » pour Soorts-Hossegor :

- diagnostic de la situation/mutation de la commune ;
- tendances observées ;
- anticiper pour tenter d'infléchir certaines dérives ;
- rédaction d'un article sur les règles en matière de clôtures extérieures pour aider et conseiller les adhérents.

COMMISSION TRAIT DE CÔTE : JACQUES MAURIAUD

*Détachée de la commission « Lac et littoral », devenue « Lac et port »,
la commission « Trait de côte » n'existe que depuis début 2021.*

Les missions de la commission

- S'intéresser aux phénomènes de submersion et d'érosion.
- Informer/rappeler les risques concernant :
 - l'évolution du trait de côte ;
 - le risque de submersion marine.

Les réalisations de la commission

Information sur les finalités et les conséquences des documents pour les populations concernées :

- restitution de la participation de SPSH aux réunions publiques ;
- Gazette N° 73 (article trait de côte) ;
- Dossier N° 3 PPRL réalisé par SPSH en 2022.

Les projets de la commission

- Dimensionner correctement les ressources, internes comme externes, pour :
 - mieux comprendre le recul du trait de côte ;
 - identifier les paramètres à l'origine des phénomènes d'érosion ;
- Quantifier les mouvements de sable.
- Remédier/ralentir le développement des phénomènes d'érosion ou d'ensablement.

Ces points constituent les orientations souhaitables à court et long terme, telles qu'évoquées par Pierre Mauriaud dans sa communication préalable à l'assemblée générale, tout en :

- continuant à draguer pour évacuer les excédents de sable actuels ;
- et en encourageant et soutenant des études scientifiques de doctorants visant à évaluer les techniques à mettre en œuvre pour éviter l'ensablement (cf. Anglet).

COMMISSION COMPTES PUBLICS : DENIS CHANDON

En l'absence de Denis Chandon le rapport de la commission est présenté par Gérard Chochoy

Cette commission, créée il y a 5 ans, a pour vocation de s'intéresser aux données financières concernant le fonctionnement et les investissements de notre commune, des 23 communes de MACS et des syndicats satellites comme le Sitcom (Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés) et le Sydec (Syndicat d'équipement des communes des Landes).

Les missions de la commission

Lanceuse d'alerte... et un peu plus que cela.

1. Structurer l'information, ce qui impose de documenter, trier, classer l'ensemble des données qui construisent les bases de données.
2. Interpréter : l'utilisation longue de ces bases d'informations autorise des analyses toujours plus approfondies et pertinentes.
3. Produire des conclusions et, le cas échéant, des recommandations : le MACSomètre en est un exemple.
4. Enfin, communiquer à l'occasion des AG, Gazettes, Flash-Infos et en collaboration avec d'autres associations, l'ensemble de nos conclusions.

Les réalisations de la commission et leurs effets

Nous avons constitué une base de données et une collection d'informations incontestables car émises par la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs), l'intercommunalité, les communes et les satellites (Sitcom, Sydec).

Le MACSomètre : l'intercommunalité c'est 190 M€ de dépenses en 2020 (dont 50 d'investissements) et près de 100 M€ d'endettement augmentés de 50 M€ (part de MACS dans le Sitcom). Seul le total de ces dépenses engagées par chacune des entités (communes, MACS, syndicats) pour les besoins d'une même population de 65 000 personnes permet de savoir ce qui est dépensé pour chacun d'entre nous. Aucun document officiel ne fournit ces données, SPSH les a reconstituées : dépense de 3 000 € et endettement moyen de 2 500 €/habitant.

En complément, et depuis 2015

1. La commune a fait l'objet d'analyses spécifiques :
 - nous avons dénoncé la stratégie de financement par la vente de nos actifs fonciers ou immobiliers qui n'était pas à l'époque, de notre point de vue, une priorité compte tenu de la faiblesse des taux d'emprunt ;

- nous regrettons la faiblesse de notre autofinancement qui est structurellement insuffisant <1M€ ;
- nous sommes inquiets de l'évolution de notre endettement dans une période économique chahutée.

Nous avons eu l'occasion de discuter de nos préoccupations avec le maire ou avec MACS récemment.

2. Nous avons poursuivi nos négociations concernant le coût de l'eau avec le Sydec (en collaboration avec la mairie). Initialisés en 2016, nos travaux ont conduit à reformater l'attelage Sydec/Suez et à réduire le coût global de l'eau, à aligner les tarifs au m³ sur ceux de Capbreton, à abandonner une cotisation versée par la mairie au Sydec, ...
3. Enfin, nous avons suivi de très près les difficultés que rencontre le Sitcom pour équilibrer son exploitation et les conséquences à venir sur notre taxe foncière.

Les projets de la commission

Pour être efficace notre action doit souvent s'installer dans la durée. Nous avons, de fait, des projets pour les deux à trois années qui viennent.

- Les dépenses d'investissements menacent l'équilibre des finances. Elles ont explosé sur l'intercommunalité depuis 2016. Les dépenses de fonctionnement subissent l'inflation : constituées pour 50 % des coûts de personnel, l'indexation des salaires par l'État les conduit mécaniquement à la hausse.
- Faiblesse de l'autofinancement. Nous avons observé, en priorité sur MACS mais également sur beaucoup de communes, une propension à investir en n'ayant pour seuls moyens que la vente des bijoux de famille ou l'endettement. Au taux de 1 % pendant cette même période, l'effet des frais financiers pouvait être contenu. Il n'en va plus de même aujourd'hui.
- Et pour ce qui est précisément de Soorts-Hossegor, nous nous intéresserons dans le futur à l'évolution de l'autofinancement dans toutes ses composantes : recettes comme dépenses. De même que nous suivrons attentivement les budgets d'investissements ainsi que les coûts qui y seront associés.
- Enfin, nous continuerons à comprendre le développement des stratégies du Sitcom et du Sydec dont les décisions influent très largement sur notre charge fiscale (taxes foncières : Gémapi - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - et traitement des déchets).

Améliorer la transparence ne nous rendra pas populaires auprès des pouvoirs publics mais constitue une partie de l'hygiène de la démocratie.

CONCLUSION DU RAPPORT MORAL

par le président, Gérard Chochoy

Je pense que nous avons démontré au cours de cette assemblée générale que nous sommes fidèles à notre positionnement et notamment à notre engagement de protéger l'intérêt général. J'insiste sur ce point, car certains d'entre vous peuvent parfois éprouver une déception quand ils nous approchent en vue de protéger un intérêt individuel.

SPSH a 30 ans mais continue à concevoir des projets ayant vocation à donner du souffle à notre commune.

Nous ne voyons pas la sauvegarde comme une position conservatrice tant elle peut conduire à mettre en œuvre des solutions dynamiques.

Nous concevons le projet de « Perspectives Soorts-Hossegor » comme une plateforme ouverte à des options de progrès.

Dans quelques minutes, après avoir été informés du rapport financier, nous vous demanderons de voter des résolutions. Parmi elles, l'intégration de cinq nouveaux administrateurs. Je vous demande la confiance pour les intégrer à notre conseil ; certains d'entre eux travaillent à nos côtés depuis de nombreux mois. Une position au conseil SPSH est un engagement, un engagement de travail plus qu'un engagement statutaire. Nous y veillons.

RAPPORT FINANCIER

Alain Fréguin - Trésorier

Les principaux chiffres de l'exercice 2021

- Une position de trésorerie solide à 28 000 €, en augmentation de 7 000 € comparée au 1/5/2020 .
- Un résultat positif de 4 100 €.
- Un cercle vertueux de réduction de nos coûts,
 - par l'adoption par l'association d'un système de gestion intégré,
 - l'internalisation de la composition de nos publications,
 - la numérisation de la Gazette, des Flash Info et Dossiers nous permet une baisse importante des coûts d'impression et des frais d'affranchissement.

Notre base de coûts annuels sera donc de 7 500 € dès 2023.

Nos perspectives financières

SPSH compte aujourd'hui 520 foyers adhérents à jour de cotisation.

En trois ans, nous avons perdu 97 membres et en avons gagné 124 : notre base est stable.

Nous pouvons envisager dès 2023 d'affecter 6 000 € à des dépenses exceptionnelles sans toucher à nos réserves (cotisations annuelles : 520 membres x 25 € = 13 000 € + intérêts livret A + dons = 13 500 € – 7 500 € de coûts de fonctionnement).

Il n'est pas déraisonnable d'espérer atteindre 600 foyers adhérents, ce qui porterait à 8 000 € le potentiel de financement de dépenses exceptionnelles.

C'est l'objectif visé par Gérard Chochoy et nous invitons tous nos adhérents à parler de SPSH à leurs amis et famille, car nos actions sont basées exclusivement sur l'intérêt général.



Soumis à l'approbation des membres présents et représentés,

1. le rapport moral a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés ;
2. le rapport financier a été approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés ;
3. chacun des candidats au poste d'administrateur a été élu à l'unanimité des suffrages exprimés.
Il s'agit de :

- Patrick BETTAN, ex-avoué et avocat
- Catherine DELALOY, urbaniste, cadre à la Métropole de Bordeaux
- Hervé GUIDER, ex-cadre de Banque
- Jean-Pierre LEROUX, ex-cadre dans le secteur de la grande distribution
- Laurent VANDENESCH, ingénieur

États financiers

Jusqu'au 30 avril 2020 l'exercice comptable de SPSH courait du 1^{er} mai d'une année au 30 avril de l'année suivante. Chaque cotisation annuelle de 25 euros valait donc pour huit mois de l'année de son exigibilité (de mai à décembre) et quatre de la suivante (de janvier à avril).

Il a été proposé, lors de l'AG du 5 décembre 2020, de modifier la périodicité de l'exercice comptable afin de simplifier la compréhension des appels de cotisation. Depuis le 1^{er} janvier 2021, exercice et cotisations coïncident avec l'année civile : 1^{er} janvier-31 décembre.

En conséquence :

1. l'exercice ouvert le 1^{er} mai 2020 a été clôturé le 31 décembre 2020 : il compte huit mois et non douze ;
2. les cotisations de 25 euros appelées en mai 2020 ont été portées comptablement pour 2/3 (8 mois) sur l'exercice 2020 et pour 1/3 (4 mois) sur l'exercice 2021 ;
3. en 2021 nous n'avons demandé aux adhérents à jour de leur cotisation 2020 que 17 euros pour couvrir la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2021 tandis que les nouveaux adhérents se sont acquittés d'une cotisation « entière » de 25 euros ;
4. 2022 sera la première année d'exercice plein : douze mois sans chevauchement.

COMPTE DE RÉSULTAT - EXERCICE 2021

		<i>Rappel 2020</i>
PRODUITS		
Cotisations encaissées	10 899,00	13 150,00
Ajustement	4 000,00	- 4 000,00
Divers	- 16,00	0,00
Intérêts du livret A	130,35 130,05	105,69
Dons	474,00	1 195,00
Total des produits	15 487,35	10 450,69
CHARGES		
<i>Administration générale</i>		
Assemblée générale	0,00	0,00
Assurances et charges annuelles	0,00	466,39
Secrétariat, fournitures, divers	204,47	1 256,24
Informatique, internet	1 120,26	584,39
<i>Information, animation, communication</i>		
Gazettes et Flash Info	0,00	143,23
Divers (Dossier N° 2)	3 887,50	148,00
Frais postaux	1 150,69	2864,00
Bathymétrie du lac	4 350,00	1 800,00
Divers	630,00	
Total des charges	11 342,92	7 282,18
Total des produits	15 487,35	10 450,69
Total des charges	11 342,92	7 282,18
Résultat	4 144,43	3 168,51

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF			PASSIF		
		<i>Rappel 2020</i>			<i>Rappel 2020</i>
Banque	1 380,48	3 674,19	Report à nouveau	24 181,92	21 013,42
Livret A	26 930,87	24 300,52	Résultat	4 144,43	3 168,51
Caisse	0,00	207,21	Situation nette	28 326,35	24 181,92
Compte-titres	15,00		Ajustement Cotisations 2021	-	4 000,00
Total	28 326,35	28 181,92	Total	28 326,35	28 181,92

La ligne « Ajustement » dans les produits du compte d'exploitation et au passif du bilan pour l'exercice 2020, correspond à la part des cotisations encaissées en 2020 mais affectées à l'exercice 2021.

